

**Rapport du Président**

Séance publique du  
vendredi 14 octobre 2016

**1<sup>ère</sup>Commission**  
N°CD-2016-4-1-2

**Service instructeur**  
Direction des finances

**Service consulté**

**DÉCISION MODIFICATIVE N° 2 - EXERCICE 2016**

Résumé : Cette troisième étape budgétaire consiste à ajuster les crédits aux besoins réels de l'année 2016.

Concernant la section de fonctionnement, celle-ci est équilibrée en dépenses et recettes portant ainsi les crédits supplémentaires à 2,34 M€.

Concernant la section d'investissement, les dépenses diminuent de 5,28 M€ et les recettes augmentent de 1,51 M€, soit une économie de 6,79 M€.

Cette décision modificative n°2 (DM2) présente par conséquent un excédent d'investissement à affecter de 6,79 M€. Il vous est proposé de diminuer l'inscription d'emprunt de 19,5 M€ à 12,8 M€ (-6,7 M€) et d'affecter le solde en dépenses imprévues d'investissement (0,09 M€).

Ainsi abondé, le budget primitif 2016 est porté à 869,479 M€ (contre 874,412 M€ au budget primitif).

# **DECISION MODIFICATIVE N°2**

## **SOMMAIRE**

<b>I.</b>	<b>Bilan chiffré des propositions</b>	<b>p. 3-4</b>
	A. La section de fonctionnement	p. 3
	B. La section d'investissement	p. 4
<b>II.</b>	<b>Dispositions diverses</b>	<b>p. 5</b>

## I. BILAN CHIFFRE DES PROPOSITIONS

### A. La section de fonctionnement

Dépenses	Montant
<b><u>Dépenses nouvelles</u></b>	<b>+8 916 947,61</b>
Cotisation 2016 à l'ANEM (Association nationale des Elus de la Montagne)	+8 000,00
Politique insertion, notamment réajustement du RSA (de 90,3 M€ à 96,5 M€)	+6 262 725,42
Subventions aux bailleurs sociaux pour diagnostic accessibilité (27 K€) et complément pour CITIVIA (3 K€)	+30 000,00
Cotisation 2016 à CEBTP (Cellule Economique Bâtiment et Travaux Publics)	+7 469,00
Inscription provision pour dépréciation des titres CITIVIA SEM (la valeur du titre est diminué de 5 € à 0,83 €. Le Département possède 617 207 titres)	+2 573 753,19
Complément de subvention à SEM MAP afin de permettre le maintien de l'activité jusqu'à reprise par MDP Partners	+35 000,00
<b><u>Dépenses minorées</u></b>	<b>-6 585 126,55</b>
PMI (produits pharmaceutiques ,vaccins...)	-100 900,00
Politique protection de l'enfance (baisse des mesures d'AEMO et des placements institutionnels et familiaux)	-547 143,94
Politique PA (aide à domicile : -2,3 M€, APA en établissement : -670 K€...)	-3 051 821,00
Politique PH (prestations à domicile : -450 K€, aide sociale à l'hébergement : -252K€...)	-691 192,34
Régularisation marché PTI (Pacte territorial d'Insertion)	-19 500,00
Cotisation aéroport Mulhouse-Habsheim non appelée en 2016	-30 000,00
Réajustement des crédits de dépenses de personnel	-450 000,00
Réajustement des crédits relatifs à la maintenance des équipements informatiques	-48 700,00
Réajustement des crédits pour équilibrer le budget	-1 645 869,27
<b><u>Dépenses par virement de crédits d'une section à une autre</u></b>	<b>+12 815,00</b>
Achat de matériels pour activité des ateliers départementaux (virement de la section d'investissement)	+30 000,00
Crédits pour achat de matériels et éclairage pour studio photo du CD (virement vers la section d'investissement)	-12 385,00
Crédits pour optimisation du site internet de gestion des cartes de transports scolaires (virement vers la section d'investissement)	-4 800,00
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>2 344 636,06 €</b>
Recettes	Montant
<b><u>Recettes complémentaires</u></b>	<b>+3 590 235,98</b>
Remboursement reliquat par l'Eurodistrict de Bâle (ETB)	+12 816,00
Réajustement recette fonds départemental pour rémunération du personnel de restauration	+40 656,00
Réajustement recettes notamment de l'Agence de service et de paiement pour les projets MAEC (mesures agro-environnementales et climatiques)	+309 120,98
Rattachement recettes de 2015 relatives au recouvrement sur bénéficiaires PA-PH	+2 084 912,65
Régularisation encaissement produit pour cession camion applicateur de peinture routière	+181 000,00
Réajustement des recettes (convention d'affrètement avec Colmar agglomération...)	+239 000,00
Réajustement provenant de la MDPH (mise à disposition de certains agents par le CD)	+391 007,00
Reprise sur provision au titre du RSA	+125 600,85
Réajustement recettes diverses (TVA sur transports scolaires, produits de participations...)	+201 311,50
Réajustement recettes (droits de chasse...)	+4 811,00
<b><u>Recettes minorées</u></b>	<b>-1 681 676,92</b>
Ajustement CVAE	-759 424,92
Ajustement taxe foncière sur propriétés bâties	-843 173,00
Annulation refacturation Région et CD 67 car opération relative à la plateforme de dématérialisation des marchés non réalisée	-79 079,00
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>1 908 559,06 €</b>
Mouvement d'écritures compensées	+436 077,00
<b>Total</b>	<b>+2 344 636,06</b>

**B. La section d'investissement**

Dépenses	Montant
<b>Dépenses nouvelles</b>	<b>+80 000,00</b>
Demande de délaissement par SCI IDN à Illzach (dans le cadre du PPRT)	+20 000,00
Participation départementale au syndicat mixte de l'aérodrome de Mulhouse-Habsheim	+60 000,00
<b>Dépenses minorées</b>	<b>-5 905 427,00</b>
Economies sur certaines opérations (Gymnase Bel Air Mulhouse : -270K€, réfection terrain foot Brunstatt : -70K€) et décalages de certaines opérations (reconstruction collège Saint Amarin : -150K€, extension cuisine au collège Ribeauvillé : -190K€...)	-665 980,00
Projets structurants : retard dans l'avancement des dossiers (réhabilitation friches industrielles et installation d'une pépinière d'entreprises à SMAM...)	-1 899 343,00
Décalage sur certaines opérations (Mulhouse site Doller : -70 K€ et site Drouot : -164K€, Ribeauvillé regroupement des services : -120K€, Hôtel du Département : -170K€, Colmar site du SARM : -215K€...)	-861 000,00
Réajustement acquisitions voirie départementale (RD 20V à Kingersheim, A35 et RD430 à Ensisheim...)	-41 900,00
Report des réhabilitations des centres hospitaliers de Mulhouse et de Cernay (subventions reportées)	-1 244 250,00
Réajustement des prévisions de crédits pour la voirie départementale (report de l'aménagement du carrefour d'accès à l'usine Constellium : -300K€, opération CTV "Aménagement SDIS à Cernay" : -90K€, itinéraires cyclables : +312K€...)	-88 000,00
Réduction du budget investissement des TS compte tenu transfert de compétence à la Région (de 25 à 5K€)	-25 000,00
Réajustement du poste de dépense "appel de fonds 2016 relatif aux études préalables à l'enquête d'utilité publique du raccordement ferré de l'Euroairport"	-500,00
Report crédits dans le cadre du contrat de projets Etat-Région 2007-2013 (retard travaux)	-964 265,00
Ajustements sur différentes opérations informatiques	-115 189,00
<b>Dépenses par virement de crédits d'une section à une autre</b>	<b>-12 815,00</b>
Crédits pour achat de matériels pour activité des ateliers départementaux (virement vers la section de fonctionnement)	-30 000,00
Achat de matériels et éclairage pour studio photo du CD (virement de la section de fonctionnement)	+12 385,00
Optimisation du site internet de gestion des cartes de transports scolaires (virement de la section de fonctionnement)	+4 800,00
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>-5 838 242,00 €</b>
Mouvement d'écritures compensées	+558 477,00
<b>Total</b>	<b>-5 279 765,00</b>
Recettes	Montant
<b>Recettes complémentaires</b>	<b>+2 022 092,15</b>
Réajustement recettes (notamment trop versé sur opérations collèges)	+1 165,00
Subvention de la DRAC au titre de l'achat de tablettes numériques	+2 500,00
Complément recettes pour les bâtiments d'élevage et plan valorisation des équipements	+186 007,67
Réajustement recettes (notamment trop versé sur opérations relevant du patrimoine départemental)	+1 556,00
Recettes complémentaires ANAH dans le cadre des aides à la pierre	+291 812,00
Ajustement de différentes opérations de la voirie (itinéraires cyclables : +377K€, Rocade Ouest de Colmar...)	+557 000,00
Remboursement subvention départementale pour création d'un gîte suite à arrêt d'activité	+7 000,00
Remboursement tablettes numériques dans les collèges	+812,00
Complément FCTVA (6,6M€)	+600 000,00
Complément DGE (824 K€)	+374 239,48
<b>Recettes minorées</b>	<b>-512 999,00</b>
Report des cessions immobilières (terrains à Wittenheim et Illzach...) et inscription de nouvelles cessions (terrain à Colmar à la PEP Alsace, meubles et objets à la ville de Ribeauvillé...)	-512 999,00
<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>1 509 093,15 €</b>
<b>EXCEDENT D'INVESTISSEMENT A AFFECTER</b>	<b>6 788 858,15 €</b>

Il vous est proposé d'affecter l'excédent d'investissement d'un montant de 6 788 858,15 € de la manière suivante :

- diminution de l'inscription d'emprunt de 6,7 M€ portant ainsi son montant de 19,5 M€ à 12,8 M€,
- affectation du solde, soit 88 858,15 € en dépenses imprévues d'investissement.

## **II. DISPOSITIONS DIVERSES**

### **Régularisation des amortissements des frais d'insertion et d'études**

Le coût des frais d'insertion suivis de réalisation doit être intégré au coût de l'immobilisation qu'elle concerne et doit faire l'objet d'un amortissement sur la même durée.

Étant donné que l'amortissement de l'immobilisation a démarré avant l'intégration des frais d'insertion, le rattrapage doit se faire par opération non budgétaire en prélevant les montants sur le compte 1068.

Par conséquent, conformément à la nomenclature M52, il y a lieu de procéder à la régularisation des amortissements des frais d'études, par prélèvement sur le compte 1068, d'un montant de 11532,36 € et en créditant dans le même temps les comptes d'amortissements, tel que détaillé dans l'annexe n°1 jointe au présent rapport.

### **Inscription d'une provision pour dépréciation d'éléments d'actif**

CITIVIA-SEM prévoit de réduire son capital social en portant la valeur nominale unitaire de l'action de 5 € à 0,83 €. Un rapport distinct en ce sens sera présenté lors de cette même séance plénière.

Le Département détenant 617 207 actions du capital social de CITIVIA-SEM pour une valeur actuelle inscrite au bilan de 3 086 035 €, il y a lieu de constater une provision pour dépréciation à hauteur de 2 573 753,19 € (617 207 actions x (5 - 0,83)).

\*

\* \*

Je vous prie de bien vouloir :

- ☞ arrêter le volume budgétaire de la DM2 à -2 846 270,79 € portant ainsi le volume budgétaire global du budget principal à 869 478 817,3 €,
- ☞ arrêter le volume budgétaire de la DM2 à -38 953 € pour la Cité de l'enfance, budget annexe au budget principal, portant ainsi le volume budgétaire de la Cité de l'enfance à 4 889 700,74 €,
- ☞ arrêter le volume budgétaire de la DM2 à 3 756,72 € pour la régie départementale de production d'énergie électrique, budget annexe au budget principal, portant ainsi le volume budgétaire de la régie départementale à 1 547 439,72 €,
- ☞ procéder aux régularisations des opérations comptables telles que détaillées dans l'annexe 1 jointe à la présente délibération,

- ☞ autoriser l'inscription d'une provision pour dépréciation d'éléments d'actif d'un montant de 2 573 753,19 € afin de constater la diminution de la valeur nominale des actions CITIVIA-SEM détenus par le Département,
- ☞ autoriser la reprise de la provision relative aux indus RSA à hauteur de 125 600,85 € correspondant aux créances admises en non valeur dès lors que celle-ci deviendra sans objet.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Eric STRAUMANN

Eric STRAUMANN